

Créer des ponts OJ-École - Oui et comment?!

Éduquer au respect et à la tolérance, favoriser la rencontre et l'échange, proposer des espaces d'émancipation, s'ouvrir au débat démocratique responsable, s'inscrire dans une perspective d'égalité, de justice, de mixité, de démocratie et de solidarité... ne seraient-ce pas des finalités communes à l'École et aux Organisations de Jeunesse (OJ)? C'est une évidence pour notre secteur, la complémentarité des méthodes éducatives du secteur de l'Enseignement et de celui des OJ représente indéniablement une richesse pour le développement des jeunes.

Néanmoins, la face cachée de l'iceberg se situe dans l'implémentation et le développement de ces complémentarités/collaborations. En se basant sur quelques exemples tirés du terrain des membres de RÉSONANCE, l'objectif de cet article est de mettre en lumière les manières de faire des uns et des autres afin de consolider les liens déjà existants mais aussi d'en créer davantage.

L'émergence des liens

En accord avec le dispositif particulier de soutien aux actions d'animation en collaboration avec les écoles (Décret fixant les conditions d'agrément et d'octroi de subventions aux organisations de jeunesse, 2009), les initiatives de partenariat entre une école et une OJ ne manquent pas, qu'elles trouvent leur source dans l'une ou l'autre. Ces partenariats peuvent entre autres s'inscrire dans le plan quadriennal d'une OJ¹, dans

un accord entre une OJ et une commune (qui chapeaute une ou plusieurs écoles) ou encore faire partie d'un projet pilote initié par l'école ou l'OJ.

Ils peuvent prendre diverses formes (séjour, formation, activité courte, projet de long terme, rencontre, etc.) et les intérêts pédagogiques rencontrés sont multiples. Pour les écoles, c'est une occasion de former les équipes éducatives à une



thématique spécifique, d'impulser une dynamique en vue d'un nouveau projet d'école, de s'initier à de nouvelles pédagogies et méthodes d'apprentissages, de proposer une activité spécifique aux jeunes par le biais d'un intervenant extérieur, etc.

Pour les Organisations de Jeunesse, l'objectif peut être de promouvoir leurs méthodes pédagogiques dans le secteur formel, de développer leurs activités destinées au public scolaire, de sensibiliser à une thématique spécifique, etc. D'un point de vue logistique, ces partenariats peuvent aussi apporter des solutions en termes d'infrastructures (location des locaux pen-

dant les vacances) mais aussi de moyens humains.

Quant aux jeunes, ces échanges sont notamment l'occasion de rencontrer des animateurs de l'éducation non formelle — qui adoptent souvent une posture différente de celle de l'enseignant —, de vivre des apprentissages en dehors du milieu scolaire et de s'ouvrir à d'autres idées.

Pour certains jeunes, c'est aussi une opportunité d'être écoutés et perçus avec un regard neuf. Le CREE, OJ spécialisée pour les sourds et malentendants, qui collabore avec les écoles depuis plus de 20 ans, nous explique à ce propos :

Ces échanges sont l'opportunité de faire de l'« ECOL'OJ ».

« À l'école, les enseignants manquent de formation en amont et sont donc parachutés sans préparation spécifique par rapport à la gestion d'un groupe d'enfants sourds. Certains apprennent un code (pour faciliter la lecture labiale) ou se mettent à la langue des signes, mais c'est loin d'être la majorité. Les enfants sourds n'ont pas de cours de langue des signes prévue dans leur cursus, sauf volonté de la direction de l'organiser. » (Labrique, 2019²) Dans ce contexte, l'intervention du CREE va favoriser une autre écoute et un autre regard sur les enfants sourds.

Quelques exemples tirés de notre plateforme pour illustrer les collaborations OJ-École :

- Gratte asbl, OJ favorisant la rencontre entre jeunes valides et en situation de handicap mental léger à modéré, est sollicitée par des écoles dans le cadre de retraites sociales ou d'organisation d'activités spécifiques afin de familiariser les jeunes au domaine du handicap.
- RÉSONANCE dispense depuis quelques années des formations sur l'éducation permanente auprès de professeurs.
- JEC (Jeune Et Citoyen), active dans l'éducation à la citoyenneté, accompagne les enseignants dans la mise en place d'un conseil de participation pour et par les jeunes dans leur école.
- Animagique intervient dans les écoles pour proposer des animations lors des jours blancs.
- Des formations donnant accès aux brevets d'animateurs en Centres de Vacances sont dispensées en partenariat entre une OJ et une école (COALA, Les Stations de Plein Air).

Notons que c'est parfois au cours de ces moments

partagés que certains jeunes décideront de s'engager comme volontaire ou comme animateur.

Ainsi, les opportunités de connexions/collaborations/échanges sont nombreuses, en témoignent ces quelques exemples tirés de la vie de nos membres et loin de refléter tout le panel des possibilités.

La communication

Afin d'approfondir leurs liens avec les écoles et mettre en valeur leurs méthodes et expertises auprès du corps enseignant, **les OJ sont de plus en plus inventives dans leurs outils de communication** : démarche via une prise de contact avec l'école/la commune, mailings réguliers aux enseignants/écoles, présence à des événements (salons, journées portes ouvertes, festivals...), communiqué de presse, réseaux sociaux, diffusion d'infos sur des sites de partenaires, partenariats avec d'autres associations, animations ciblées, etc. Il s'agit non seulement de communiquer vers les directions/communes/pouvoirs organisateurs mais aussi vers les enseignants, qui sont souvent les moteurs des partenariats et projets initiés avec des acteurs de l'éducation non-formelle et constituent un canal de communication privilégié entre les OJ et l'école. Les jeunes eux-mêmes peuvent avoir leur mot à dire : la communication directe avec ce public peut permettre d'amorcer, faciliter ou encore maintenir les contacts avec le monde scolaire.

Néanmoins, **malgré une communication inventive, la (re)connaissance du travail des OJ et de la richesse des échanges entre le formel et le non-formel n'est pas toujours acquise**. Les contenus et les réalités de terrain sont différents. Les actions menées et les initiatives de partenariat se confrontent à une mauvaise communication et compréhension des contextes mutuels. En effet, plusieurs **freins** sont observés (Ducrotois, 2016) :

- L'organisation des temps de l'école s'adapte peu à ceux de l'éducation non formelle.
- Les représentations mutuelles sont parfois empreintes de stéréotypes. Chacun a son idée sur la

place que peut jouer l'éducation non formelle au sein de l'école.

- Les approches éducatives se centrent davantage sur le résultat dans l'enseignement et plutôt sur les processus (essais/erreurs) dans le secteur jeunesse.

Pourtant, ces différences ne sont pas incompatibles et ces freins peuvent être dépassés. Cela passe par une communication adéquate et percutante, mais plus encore une **véritable collaboration entre les différents acteurs du partenariat.** Particulièrement, avec les enseignants, qui sont bien souvent les garants de la bonne mise en œuvre d'un projet : ils facilitent le vécu des activités, ils centralisent et transmettent l'information, ils sont les intermédiaires de terrain entre les différents partenaires. Aussi, tenir compte de leurs éventuelles résistances au changement ne peut que contribuer à installer une relation saine dès le départ. Un travail de communication et de collaboration spécifique avec ces derniers est donc primordial : il renforce le projet et permet d'en adapter le cadre, de même que les contenus des activités, en tenant compte des réalités de terrain de chacun afin de favoriser l'adhésion et l'investissement de différents acteurs et consolider un lien durable.

Toutefois, si l'implication de tous est essentielle à la bonne communication et à la réussite du projet, les **techniques et méthodologies** utilisées seront, elles aussi, déterminantes.

Le renforcement/le soutien des institutions

La volonté de créer des ponts entre les secteurs formel et non formel est aussi soutenue par une série d'initiatives institutionnelles. Depuis l'adoption dans le décret OJ de 2009, d'un dispositif particulier « *Soutien aux actions d'animation en collaboration avec les écoles* », les réflexions autour des liens entre les OJ et les écoles se sont multipliées et permettent de faciliter le dialogue entre les deux secteurs. Parmi les initiatives :

Un **outil intéressant** qui pourrait servir de toile de fond aux projets mis en œuvre par les différents acteurs d'un partenariat est l'outil « Complexiclés » - Clés pédagogiques vers une pensée complexe en éducation relative à l'environnement. (Dufrasne, 2018) Créé par 170 acteurs de l'Éducation relative à l'environnement lors des rencontres Benelux/Grande région, cet outil a pour objectif de « questionner ses pratiques et son projet pédagogique afin de faciliter la construction d'une conscience plus ouverte, plus complexe, plus riche ». L'outil reprend 6 clés pouvant faciliter la construction d'un projet :

- 🔑 Le projet varie-t-il les approches pédagogiques ?
- 🔑 Le projet s'appuie-t-il sur la dimension collective du groupe ?
- 🔑 Le projet met-il les participant·es en chemin vers l'action ?
- 🔑 Le projet a-t-il mis en lumière les éléments du système ?
- 🔑 Le projet permet-il à l'éducateur·rice d'adopter une posture d'humilité ?
- 🔑 Le projet a-t-il assuré un cadre sécurisant pour les participant·es ?

La plus-value de ces clés/questions est de donner la possibilité aux intervenants de préciser leur champ d'action en tenant compte des contextes en présence et donc d'aller plus loin dans la construction d'un projet.

- La diffusion du catalogue **ECOJ#2** dont l'objectif est identique à la première édition : « *Créons des ponts entre l'enseignement et les Organisations de Jeunesse*, entre l'éducation formelle et non-formelle. Une évidence, une urgence. Quatre-vingt-deux Organisations de Jeunesse de la Fédération Wallonie-Bruxelles se sont mobilisées pour créer un vaste catalogue d'activités, outils et formations à destination des écoles de la FWB, autant pour le préscolaire, le primaire, le secondaire que pour le supérieur, tous réseaux confondus.
- La réactivation de la **Plate-forme Jeunesse-Enseignement** qui se veut être un espace-rencontre des Pouvoirs Organisateur et des représentants du secteur jeunesse.
- Le **Groupe de Travail (GT) OJ-École** lié à la Commission Consultative des Organisations de Jeunesse (CCOJ) qui rassemble les OJ désireuses de travailler sur les relations avec le monde de l'enseignement, d'émettre des avis, de s'informer, de créer des liens.
- **La volonté de plusieurs OJ à se positionner par rapport au Pacte d'Excellence** et d'y apporter des points d'attention. (Latitude Jeunes, Relie-F, la COJ...)

D'autre part, l'accord de coopération entre la Communauté française, la Région wallonne et la Région de Bruxelles-Capitale relatif à l'éducation à l'environnement, à la nature et au développement durable a lui aussi favorisé un élan nouveau vers l'éducation



à l'environnement auquel beaucoup d'OJ (dont Empreintes) ont participé.

Toutes ces initiatives visent **un objectif commun** : créer des collaborations régulières et durables basées sur une structure plus accessible et instituée.

Quelle plus-value ?

Même s'il est impossible de quantifier les retombées des partenariats entre écoles et OJ, beaucoup d'observations positives ont été remarquées.

Sur le plan social, ceux-ci ont créé de nouvelles rencontres et des relations durables. Notamment lors de séjours en classe de dépaysement ou à l'étranger, des liens parfois très forts naissent entre les participants.

Au niveau pédagogique, le vécu de nouvelles expériences et la découverte de méthodes d'apprentissage parfois bien différentes de celles enseignées à l'école amènent les jeunes à développer et consolider leurs savoirs, savoir-faire et savoir-être. En vivant les activités, ils découvrent aussi le secteur des Organisations de Jeunesse, ainsi que tous les projets qu'elles mettent en place en parallèle. Certains profitent de ces occasions pour s'engager à plus long terme dans une action ou un projet mené par l'une d'entre elles.

Enfin et surtout, leur participation à des projets/activités porteurs(euses) de sens et de valeurs peut être mobilisatrice, émancipatrice, et vectrice d'engagement... Et, ne serait-ce pas là un pas vers la formation de CRACS, si chère à notre secteur ?!

Du côté des enseignants, les échanges OJ-École permettent de voir leurs élèves évoluer dans un autre cadre et sous un nouveau jour. La relation pédagogique est travaillée dans un contexte différent. Ils découvrent aussi des façons différentes d'aborder un contenu. C'est l'occasion d'une prise de recul qui leur permet d'ouvrir leur perspective à d'autres méthodes pédagogiques, remettre en question leurs pratiques pour ensuite, peut-être, les faire évoluer.

Lors du colloque 1+1 = 3 Éducation formelle et non formelle, organisé par l'asbl Oxycrée, « *Plusieurs OJ*

ont évoqué aussi la possibilité d'accompagner les équipes éducatives dans l'écriture de nouveaux projets pédagogiques ou d'établissement pour leur redonner du sens et mobiliser concrètement les enseignants autour des textes et des actions concrètes qui en découlent en classe. Cela pourrait aussi passer par des séjours extra-muros pour changer de cadre, découvrir ses collègues autrement, renforcer l'esprit d'équipe, remobiliser autour d'un projet commun. » (Crépin, 2019³)

Plus globalement, ces échanges sont l'opportunité de faire de l'« ÉCOL'OJ » : échanger, mutualiser, construire ensemble... et servir aux mieux les finalités communes de l'Enseignement et du secteur des Organisations de Jeunesse : éduquer les citoyens de demain !

La formation des enseignants : un autre pont ?

Dans le cadre d'une collaboration OJ-Écoles, les Organisations et Associations de Jeunesse auraient-elles un rôle à jouer dans la formation-même des enseignants ?! **Dans la formation initiale prolongée d'un ou deux ans, elles pourraient intervenir à bien des niveaux.** Notamment, leur positionnement et regard extérieurs et leur expérience sur la question de la participation collective amèneraient les futurs enseignants à se décentrer de leurs pratiques au profit d'approches liées au développement de projet impliquant la participation des jeunes.

La participation du secteur non formel à la formation des enseignants aurait un effet démultiplicateur car elle permettrait de les confronter directement à d'autres pratiques. Or, c'est en les apprenant et en les vivant que les enseignants auront l'impulsion de changer leur regard et de les appliquer en classe. Par exemple, instituer dans la formation un stage pratique en tant qu'animateur de plaine ou de séjour pourrait représenter un atout majeur à bien des égards. Notamment, pour développer des compétences telles que la gestion de groupe en dehors d'un contexte scolaire, la co-construction d'une charte collective, l'évaluation formative...

Aussi, les OJ spécialisées dans le domaine ont un rôle important à jouer pour sensibiliser les enseignants et les institutions aux difficultés particulières et aux handicaps. Dans cette optique, le CREE multiplie les appels vers la ministre de l'Enseignement pour une vraie reconnaissance de la langue des signes afin que les enfants sourds puissent tous bénéficier d'une langue des signes construite et transmise dans le cadre de l'enseignement, ce qui est loin d'être le cas.

Dans le futur ?

En attendant un texte décréteil et/ou des financements intersectoriels favorisant le développement de ces partenariats, les OJ doivent se montrer proactives et novatrices dans leurs offres. Elles ont cette capacité à s'adapter beaucoup plus vite aux mutants⁴ et à proposer des projets toujours plus innovants. C'est d'ailleurs ce qui fait leur force.

1. Plan d'action d'une OJ à remettre tous les 4 ans à la FWB faisant état des hypothèses de travail et des projets visant à remplir les missions et finalités qui lui ont été confiées par le décret.
2. Interview de Marie-Pierre Labrique, détachée pédagogique au CREE, réalisée le 4 avril 2019.
3. Interview de Vincent Crépin, permanent pédagogique au Patro, réalisée le 4 juillet 2019.
4. Les « mutants » est un terme utilisé par certains pour qualifier les jeunes de 0 à 25-30 ans. Cfr Leloir, E. (2019). Regarde ta jeunesse dans les yeux. *Fréquence* (1), p. 18-32.
5. Mis en œuvre dans les écoles pour implémenter le Pacte d'Excellence.

« À l'universalisme de l'école répond le foisonnement des OJ. » (Cleyda, 2017, p. 13)

Les initiatives se multiplient et montrent que cet engouement n'est pas vain et que petit à petit, il porte ses fruits. Même si le cadre est encore très flou, le Pacte d'Excellence pourrait ouvrir de nouvelles opportunités de création de partenariat entre écoles et OJ, notamment au travers des plans de pilotage⁵. Il faudra alors ouvrir cette nouvelle porte, ainsi que d'autres, et se montrer innovant et proactif pour développer des liens forts et durables.

Amélie DE MOREAU ■

Sources

- Cleyda, E. (2017). Écoles et Organisations de jeunesse : vers plus de complémentarité. *Nouvelles Vagues*, pp. 13.
- COJ. (2017-2019). ECOJ - Créons des ponts entre l'enseignement et les Organisations de Jeunesse.
- Colloque « 1+1 = 3 - Éducation formelle et non formelle » organisé par l'asbl Oxycree le 17 mai 2019.
- Décret fixant les conditions d'agrément et d'octroi de subventions aux organisations de jeunesse. (2009). *Moniteur belge*, 6 avril, pp. 41252.
- Ducrotois, S. (2016, Septembre-Octobre-Novembre-Décembre). Dossier : OJ-École, ça mérite une rencontre ! *Phylactère*, pp. 14-17.
- Dufrasne, M. (2018). Complexiclés : Clés pédagogiques vers une pensée complexe en éducation relative à l'environnement. SPW édition.
- Interview de Vincent Crépin, permanent pédagogique au Patro, réalisée le 4 juillet 2019.
- Interview de Marie-Pierre Labrique, détachée pédagogique au CREE, réalisée le 3 avril 2019.
- Pierre, V. (2018). L'école à l'heure du pacte, *COJ* (18), pp. 8-10.